

MOTION DES MAGISTRATS DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE CAYENNE

Les magistrats du tribunal de grande instance de CAYENNE, réunis ce jour en assemblée générale :

- prennent acte du mouvement de grève initié par les avocats du Barreau de la Guyane;
- constatent que les pénuries en moyens humains et matériels qui affectent les juridictions de GUYANE durent depuis de trop nombreuses années et entraînent de graves dysfonctionnements du service public de la Justice ;
- constatent qu' aucune réponse n'est apportée aux messages d'alerte adressés aux Chefs de cour d'appel ;
- décident en conséquence d'apporter leur entier soutien au mouvement de grève des avocats et à celui des fonctionnaires de Justice ;
- et appellent Mme le Garde des Sceaux à prendre des mesures exceptionnelles pour répondre à cette situation.